

N° 6 Circuit des Prés Verts

Boulogne-la-Grasse - Conchy-les-Pots - Biermont - Orvillers-Sorel

En plein Pays Bocager, le circuit des Prés Verts borde la ligne de partage des eaux entre les bassins hydrographiques de l'Oise et de la Somme. Le long du parcours, de nombreux pâturages bordés de haies exposent une grande richesse floristique et faunistique.

Points forts :

- ▶ Le château de Charles de Boulogne fin XIX^{ème} siècle
- ▶ La table d'orientation de Boulogne
- ▶ L'oratoire de la vierge
- ▶ La chapelle Saint Claude
- ▶ Le château de Sorel remanié vers 1600



Au coeur de la Picardie



Destiné		
Parcours Difficile	5h15	18km
Départ : Ancienne gare de Boulogne-la-Grasse		

ITINÉRAIRE

(1) **Départ** de Boulogne-la-Grasse face à l'**ancienne gare**. Emprunter la **rue de la gare** en direction de la **Grande Rue**. Au croisement des 2 rues (2), tourner à gauche.

A l'intersection de la **rue de « La Terrière »** (3) suivre la voie de droite. Suivre ce chemin, traversant la N17 (**Attention circulation rapide**) jusqu'à **Conchy-les-Pots**. Déboucher sur la **rue de Flandres** encore pavée (4). Descendre la rue sur 300 mètres et juste après le transformateur électrique, emprunter le sentier de droite face au **102 de la rue de Flandres** (5). Poursuivre tout droit sur ce sentier jusqu'à la **rue de l'église** (6). Tourner à gauche pour remonter la petite route et ainsi rejoindre de nouveau la **rue de Flandres** (7). Virer à droite et traverser tout le village le long de la **rue de Flandres**. Continuer après la commune dans cette même direction. Une dizaine de mètres après le croisement de la **D623** et de la **D15**, emprunter le chemin de gauche (8). Suivre ce chemin jusqu'au **bois de Biermont**. Au cœur du bois, tourner à droite (9) afin d'atteindre la lisière Sud du Boqueteau (10). Virer ensuite à droite le long de la lisière et emprunter le premier chemin de gauche (11). Au niveau de la voie goudronnée (12) bifurquer à droite puis à gauche à la prochaine intersection (13).

Atteindre le **calvaire de la croissette** et poursuivre la

marche sur le chemin de terre qui le borde (14). Continuer tout droit en direction du **Bois du Roi David**. Rejoindre la route (15) et prendre la direction du hameau de Sorel. Poursuivre tout droit jusqu'à la N17 (16). Au bord de la route nationale, tourner à droite (**Attention circulation rapide**) et rejoindre l'aire de détente de l'autre côté de la chaussée. Emprunter le chemin à gauche du calvaire (17) et au prochain croisement (18) virer à gauche puis remonter 50 mètres plus loin sur le premier chemin de droite (19). A l'extrémité de ce chemin bifurquer à droite puis immédiatement après à gauche (20). Continuer sur cette voie afin de rejoindre le **GR 123** (21). A la jonction avec le GR 123 tourner à gauche et continuer dans cette direction jusqu'à **Boulogne-la-Grasse**. Arrivé à la **D27** (22) poursuivre en face sur la **D524**. 300 mètres après les dernières bâtisses du village tourner à droite (23). Remonter le chemin et virer sur la première voie de droite (24). Gravier le mont, longer la table d'orientation et rejoindre la commune (25). De nouveau à Boulogne-la-Grasse, suivre la **rue Brice**, puis redescendre la **rue du Flot à Sec** (26). Atteindre la **rue de la Montagne** puis tourner à droite (27). Passer devant l'église et emprunter la voie de gauche (28) dénommée la **rue du Fou Doux**. Suivre cette rue puis la **Grande Rue** jusqu'au carrefour avec la **rue de la Gare** (2).

À DÉCOUVRIR



Le château de Boulogne

Le château de Charles de Boulogne est une curiosité locale. Demeure à l'architecture difficilement définissable, cette bâtisse construite vers la fin du XIX^{ème} siècle fut quelques années plus tard, partiellement détruite durant les affrontements de 1914-1918 (*particulièrement durant la bataille du Matz*).

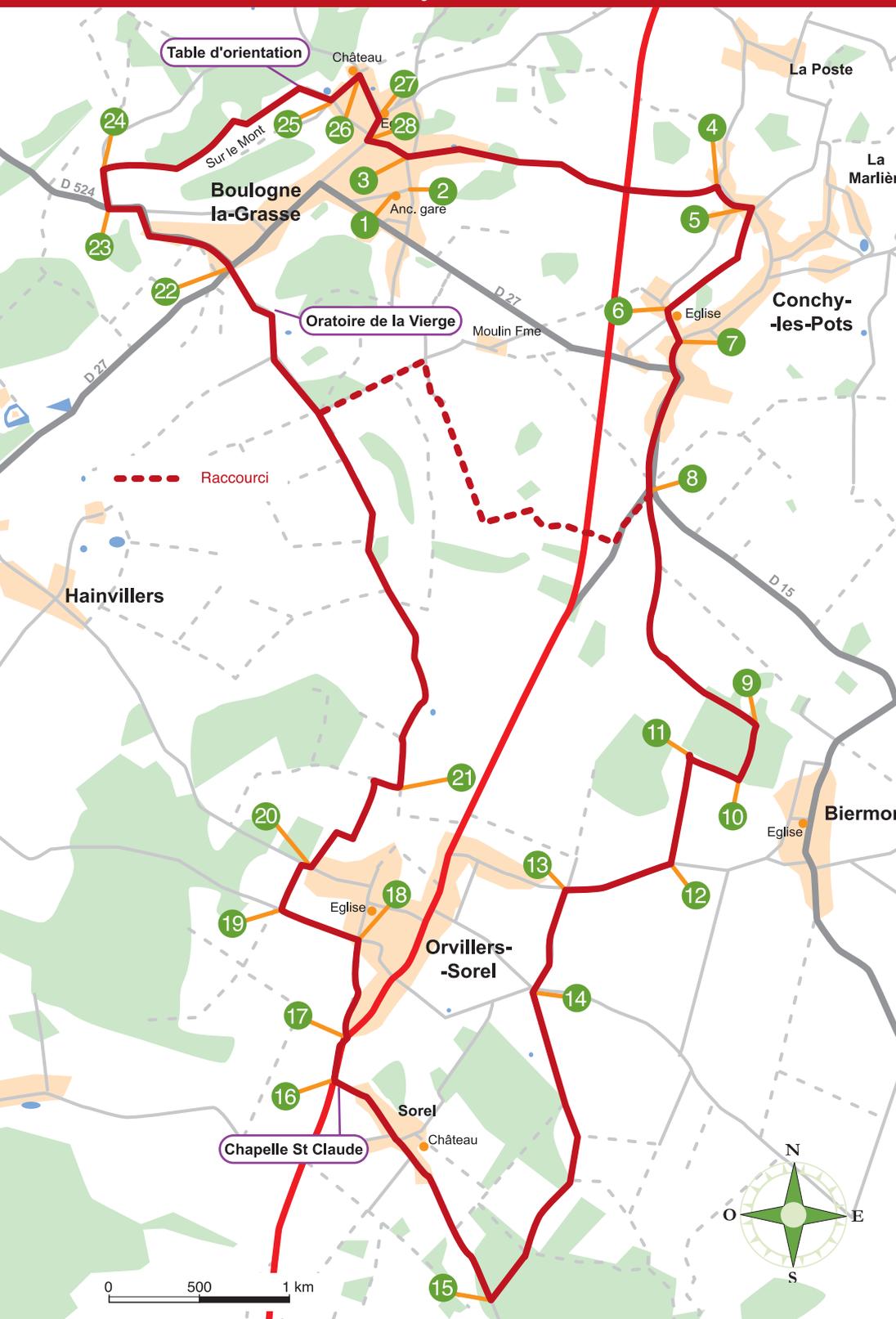
Ce pseudo château fort fut bâti en béton armé.



Communauté de Communes du Pays des Sources

BP 12 - Place saint Crépin 60310 LASSIGNY - Tél. : 03 44 43 09 57 - Fax : 03 44 43 05 48

E-mail : contact@cc-pays-sources.org - Site web : www.cc-pays-sources.org



Charte du randonneur

- ▶ Respectez la nature, évitez les cueillettes abusives et ramassez vos déchets
- ▶ Respectez les autres usagers, les chemins ne sont pas à usage unique
- ▶ Restez sur les chemins et observez la plus grande prudence lors de traversées de route
- ▶ Tenez votre chien en laisse
- ▶ En cas de modification d'itinéraire respectez le balisage qui prime sur le tracé des fiches topo-guide

Recommandation

- ▶ Choisissez un circuit de randonnée en fonction de vos capacités
- ▶ Equipez-vous de chaussures et de vêtements adaptés à la marche
- ▶ Prévoyez provisions et réserve d'eau pour les grands circuits de randonnée

Balisage

Continuité d'itinéraire



Mauvaise direction



Changement de direction



Circuit inscrit au P.D.I.P.R. de l'Oise

Les routes des templiers

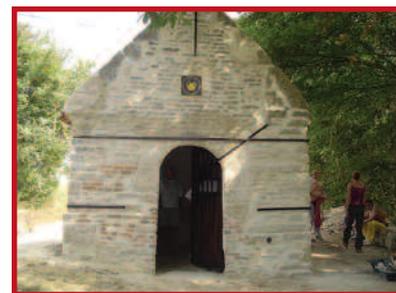
A Conchy-les-Pots existait jadis un domaine templier au lieu-dit du Pont l'Etrier. (*L'origine du nom pourrait provenir d'une déformation de Pont des Templiers.*)

L'ordre des Templiers était un ordre militaire et religieux qui fut fondé en 1119 à Jérusalem. Cette milice chrétienne fut dissoute en 1314 sur l'injonction du Roi Philippe Le Bel.

Les moines templiers avaient pour missions, la défense des biens, de l'église et la protection des pèlerins.

Les domaines templiers ou commanderies servaient donc de refuge et de protection aux voyageurs. La commanderie du Pont l'Etrier bordait l'une des principales voies templières assurant la liaison du nord de la France avec la mer Méditerranée. Cette voie était aussi empruntée par des milliers de pèlerins en route pour la basilique Saint Jacques de Compostelle.

Durant leur voyage, les pèlerins faisaient de nombreuses haltes. Sur la voie qui les menait à la prochaine commanderie de Bellicourt près



de Ressons-sur-Matz, ils s'arrêtaient un court instant à la **Chapelle Saint-Claude** au hameau de Sorel après le village d'Orvillers.